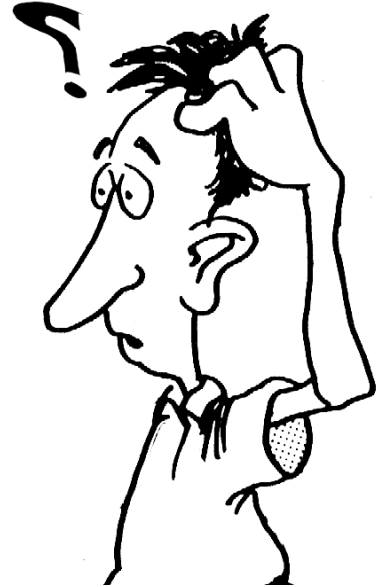




6 questions - 6 réponses



1. Quel coût représenterait l'annulation de la dette pour les créanciers ?

Cela dépendra de la méthode qu'utiliseront les gouvernements créanciers pour assumer le non-paiement des dettes.

- Le FMI et plusieurs Etats comme les Etats-Unis ont des réserves importantes, notamment en or. Ils pourraient y consacrer une partie.
- Des tirages spéciaux de monnaie pourraient être effectués et, compte tenu de l'inflation réduite actuelle, l'incidence fiscale pourrait être limitée.
- Si, en revanche, les budgets des différents Etats étaient sollicités, il pourrait éventuellement y avoir une légère augmentation des impôts.

A simple titre approximatif, si une dette globale de 100 milliards de dollars sur 10 ans était annulée, cela coûterait proportionnellement environ 15 € par an par Français.

On peut aussi ajouter qu'une partie de ces dettes étant de toute façon impossible à payer, il aurait fallu tôt ou tard recourir à ces mécanismes (mais à quel prix en attendant pour les populations)¹.

2. Est-ce que l'annulation de la dette va vraiment changer la condition des pays les plus pauvres ?

La situation dramatique dans laquelle se trouvent ces pays n'est pas uniquement liée à la dette, mais celle-ci aggrave leur cas. Annuler la dette, c'est rendre disponible des ressources considérables pour permettre un nouveau départ : augmentation des budgets de santé, d'éducation, etc. Annuler la dette et mettre en place des garanties pour un développement durable, c'est sauver des millions de vies humaines.

3. Comment être sûr qu'à l'avenir l'argent récupéré de la dette servira vraiment au développement du pays ?

La plate-forme Dette et Développement dont le S.E.L. est membre réclame des garanties pour que cette situation ne se reproduise plus. Pour cela, il faut agir sur au moins trois niveaux :

- au niveau des pays créanciers qui doivent éviter de prêter de l'argent lorsque cela se fait sans certitude d'utilisation pour le bien des populations (et en fonction des capacités de remboursement) ; une annulation de dette sera comme un avertissement dans ce sens.
- au niveau des pays emprunteurs qui doivent emprunter dans la transparence de l'utilisation des fonds et avec la participation de la société civile (églises, associations, représentants élus, etc.).
- au niveau des instances internationales, par la mise en place d'un droit international sur l'endettement, et par la réforme d'institutions comme le FMI et la Banque Mondiale. Il y a là un cadre à définir qui doit à la fois permettre au commerce et aux entreprises de se développer et aussi préserver le bien commun des populations les plus défavorisées.

1. Chiffres de la situation en 1999.

4. Y aurait-il des conséquences néfastes sur l'économie mondiale ?

Non seulement il n'y en aurait pas, mais beaucoup pensent que de nombreux effets positifs s'ensuivront. La même question s'était posée lors de l'abolition de l'esclavage, et s'est avérée sans fondement. A terme, pouvoir accéder aux soins et à l'éducation pour tous est une des bases d'un développement durable, et favoriserait l'émergence d'une classe moyenne, ce qui ouvrirait des débouchés tant au niveau des entreprises locales qu'internationales. On a donc tous intérêt à annuler la dette des pays pauvres.

5. Comment pouvons-nous inciter les gouvernements, le FMI, la Banque Mondiale ?

Il faut poursuivre le mouvement. Il y a d'abord eu le poids d'une pétition à caractère international qui a recueilli plus de 24 millions de signatures dont 550 000 en France. Puis, une chaîne humaine a été formée à Cologne (Allemagne) le 19 juin 1999 lors du sommet du G7. L'année qui a suivi, chaque 19 du mois pendant 6 mois, les associations du collectif de la campagne ont invité leurs partenaires à envoyer un courrier, un e-mail ou un fax aux Ministres de l'Economie et des Finances. Le collectif a aussi organisé une marche devant le Club de Paris. De nombreuses initiatives locales ont également eu lieu. Une autre action remonte au 19 juin 2000. Il s'agissait d'organiser des rassemblements devant toutes les préfectures de France. Plusieurs rassemblements ont ainsi sillonné le paysage français. Toutes ces manifestations faites dans la bonne humeur et dans la paix avaient pour objectif de montrer aux dirigeants des pays que la population en Occident est solidaire de la souffrance dans les pays du Sud et demande l'annulation de la dette injuste des pays pauvres. Une délégation officielle du collectif était présente au sommet du G7 à Okinawa au Japon en juillet 2000. Une autre représentait le collectif à Prague. Il y a aussi eu l'envoi d'une carte de vœux « spéciale » au premier ministre entre le 15 décembre 2000 et le 15 janvier 2001. Afin d'inscrire l'action dans la durée, le S.E.L. est devenu membre de la plate-forme Dette et Développement regroupant 27 organisations et syndicats français agissant en faveur d'une solution large, juste et durable au problème de la dette des pays en développement. Elle a pour objectif de faire le lien entre dette et développement en travaillant à la promotion d'une solution définitive à la question de la dette des pays du Sud. La voix de chaque personne mobili-

sée renforce la pression exercée par la société civile sur nos décideurs afin qu'ils prennent enfin les mesures nécessaires à la satisfaction des droits fondamentaux pour tous !

Afin de mieux faire connaître ce problème et promouvoir la mise en place des mesures nécessaires, les organisations interpellent, à travers leurs réseaux associatifs et syndicaux, l'opinion et les pouvoirs publics français, en particulier à l'occasion des grands rendez-vous nationaux et internationaux. Par ailleurs, les organisations de la plate-forme se font l'écho de leurs partenaires dans les pays endettés, dont ils cherchent à renforcer la capacité d'interpellation et de proposition afin que les fonds dégagés par les remises de dette servent réellement au développement. Nos gouvernements ont les moyens d'annuler la dette, ce n'est qu'une question de volonté politique !

La plate-forme Dette & Développement est membre d'Eurodad (European Network on Debt and Development), le réseau des collectifs européens travaillant sur la dette. (www.eurodad.org)

Les actualités sur www.dette2000.org.

6. Pourquoi suis-je directement concerné(e) par ce problème ?

Nous portons une partie de la responsabilité collective, celle du créancier/prêteur, même si personnellement nous n'avons pas prêté, décidé du taux d'intérêt ou du cours des matières premières. C'est pourquoi nous demandons à nos responsables gouvernementaux d'assumer en notre nom leur part de responsabilité.

Nous sommes tous concernés : quand les pays pauvres s'appauvrissent davantage sous le poids de la dette, quand l'Etat se retire de la santé ou de l'éducation, le chaos augmente ainsi que les conflits, les cultures de drogue se répandent, les appels au secours d'urgence se multiplient, l'environnement se détruit davantage encore, etc.

Nous sommes face à une situation dramatique, et nous pouvons faire quelque chose de concret qui a pour objectif de redonner espoir à des millions d'êtres humains.

En tant que chrétiens nous avons une responsabilité supplémentaire : proclamer l'année de grâce offerte par Jésus-Christ qui actualise le principe du Jubilé instauré dans l'Ancien Testament !